

Saint-Lô

## Semaine de quatre jours, le temps de la réflexion

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | jeudi 22 juin 2017

741 mots



*Dans le Saint-Lois, excepté à Thèreval, la majorité des communes portera une réflexion sur les rythmes scolaires l'année prochaine sans les changer dès la rentrée de septembre. La question se pose encore à Saint-Jean-de-Daye.*

Le gouvernement a annoncé un projet de décret qui permettrait de revenir à la semaine de quatre jours à l'école, dès septembre. Mais parmi les maires du Saint-Lois, beaucoup ne le souhaitent pas si rapidement.

Quasiment tous les maires des communes du Saint-Lois sondées (Saint-Lô, Agneaux, Tessy-sur-Vire, Torigny-les-Villes, Marigny, Condé-sur-Vire, Canisy et Saint-Claire-sur-Elle) se donnent le temps de la réflexion. Rien ne changera donc pour elles à la rentrée 2017, sauf peut-être à Saint-Jean-de-Daye.

En attente de l'État

« Pour le moment il n'y a pas d'écrit, le texte n'est pas paru. Mais on a sollicité les parents et les enseignants pour préparer les Temps d'activités périscolaires (Tap) pendant un an et demi. Tout balayer ainsi ce n'est pas ma politique », affirme Alain Sévêque, le maire d'Agneaux. De son côté, François Brière, maire de Saint-Lô, se dit « très frappé par ces annonces faites comme cela. L'État doit clarifier les choses sur sa position. À titre personnel, je crois qu'un peu de stabilité sera bienvenue. »

À Marigny, « une réflexion sera menée pour la rentrée 2018, mais il est difficile d'avoir une analyse sur ce qui est le mieux pour les enfants, les études disent une chose et leur contraire », confie Fabrice Lemazurier.

De son côté, Anne-Marie Cousin, la maire de Torigny-les-Villes, précise qu'« il est reconnu que cette semaine de quatre jours et demi n'est pas un plus qualitatif pour les enfants de maternelle, c'est fatigant pour eux. Et puis, l'État participe au financement. Si demain ces financements sont coupés, cela changera les choses. »

Contrats et engagements

« Aujourd'hui, nous avons embauché des gens formés et les Tap se tiennent, détaille Michel Richard, le maire de Tessy-sur-Vire. En revanche, pour 2018, nous ferons un sondage auprès des parents et du monde enseignant. » À Condé, Laurent Pien annonce la formation d'un groupe de travail « pour réfléchir à la façon de faire évoluer, ou non, l'organisation de la semaine d'école mais on ne veut pas que ce soit une question financière ». Pour lui, les Tap représentent également de l'emploi.

La commune de Canisy a la particularité de récupérer la compétence des Tap au 1<sup>er</sup> septembre. « Tout est aujourd'hui organisé pour, et on ne peut pas se permettre de tout changer maintenant. Jusque-là, les Tap ont l'air de bien fonctionner et les parents sont contents », affirme le maire, Jean-Marie Lebehot. Pour Maryvonne Raimbeault, l'édile de Saint-Clair-sur-Elle, « ce serait dommage de tout remettre en cause. Les Tap sont un moyen pour les enfants de découvrir différentes activités. Ce qui me paraît important aussi, c'est que chacun ne décide pas dans son coin car, dans l'organisation, l'accueil de loisirs est assuré par l'Agglo, et des transports par le Département. Si on peut revenir à quatre jours, la décision ne dépend pas que de nous. »

Saint-Jean-de-Daye, dès septembre ?

Saint-Jean-de-Daye est la seule commune interrogée qui souhaiterait repasser à la semaine de quatre jours dès septembre, un projet pour lequel les conseillers municipaux se sont exprimés favorablement. « **Nous avons le souci du mercredi matin et il apparaît envisageable de mettre en place un centre de loisirs ce jour-là. Cela se fera cette année ou l'an prochain, nous y réfléchissons ; il y aura également un sondage auprès des parents** », précise Nicole Godard, la maire.

Cependant, il faut que le décret paraisse d'abord et que la direction académique des services de l'éducation nationale donne son aval, avant la fin de l'année scolaire.

Anouk BOUTELOUP.